## GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/29/2015 03/22/2016 66477-00006 Date de la première parution: 02/26/2015 2.0

#### **SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du

fournisseur

: GOJO Industries, Inc.

Adresse One GOJO Plaza, Suite 500

Akron OH 44311

Téléphone : 1 (330) 255-6000

Numéro de téléphone en cas : 1-800-424-9300 CHEMTREC

d'urgence

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Soins de la peau

Restrictions d'utilisation Ceci est un produit de soins personnels ou un produit

> cosmétique qui est sans danger pour les consommateurs et d'autres utilisateurs lors d'une utilisation normale et raisonnablement prévisible. Les cosmétiques et les autres produits de consommation, spécifiquement définis par des

> réglementations de par le monde, sont exemptés de l'exigence d'une fiche signalétique pour le consommateur. Même si ce produit n'est pas considéré comme dangereux, cette fiche signalétique contient des renseignements précieux

et importants pour la bonne manipulation et la bonne utilisation du produit dans des espaces de travail industriel aussi bien que dans le cadre des expositions inhabituelles ou involontaires, tels que des grands déversements. Cette fiche signalétique doit être conservée et disponible aux employés et

à d'autres utilisateurs de ce produit. Pour des conseils concernant spécifiquement l'utilisation prévue, veuillez vous rapporter aux renseignements fournis sur l'emballage ou sur

la notice.

## **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Classification SGH

Dommages occulaires

graves

Catégorie 1

Éléments étiquette SGH





Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/29/2015 2.0 03/22/2016 66477-00006 Date de la première parution: 02/26/2015

Pictogrammes de danger



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:** 

P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un

médecin.

**Autres dangers** 

Inconnu.

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### **Composants dangereux**

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (% w/w)
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	>= 10 - < 20
Alcools en C10-16, éthoxylés, sulfatés, sels de sodium	68585-34-2	>= 5 - < 10
Cocoamidopropyle bétaïne	61789-40-0	>= 1 - < 5
Dioxyde de titane	13463-67-7	>= 1 - < 5

### **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin.

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe,

consulter un médecin.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas de contact avec la

peau

Laver à l'eau et au savon par précaution.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas de contact avec les

yeux

: En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup

d'eau pendant au moins 15 minutes.





Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/29/2015 2.0 03/22/2016 66477-00006 Date de la première parution: 02/26/2015

Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à

faire.

Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Provoque des lésions oculaires graves.

Protection pour les

secouristes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent

utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle

lorsqu'il existe un risque d'exposition.

Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

#### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction

Moyens d'extinction

inadéquats

Inconnu.

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Une exposition aux produits de combustion peut être

dangereuse pour la santé.

Produits de combustion

dangereux

Oxydes de carbone

oxydes de soufre Oxydes métalliques Oxydes d'azote (NOx) Composés chlorés

Méthodes spécifiques

d'extinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau

pulvérisée.

Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de

l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.

Évacuer la zone.

Équipement de protection

spécial pour les pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

Utiliser un équipement de protection personnelle.

#### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Utiliser un équipement de protection personnelle.

Suivez les conseils de manipulation et les recommandations

en matière d'équipement de protection.

## GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/29/2015 2.0 03/22/2016 66477-00006 Date de la première parution: 02/26/2015

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout déversement dans l'environnement.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est

possible sans danger.

Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par

confinement ou barrières à huile).

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le : confinement et le nettoyage

Absorber avec un absorbant inerte.

Pour les déversements importants, installer des digues ou

d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.

Nettoyer les substances restantes du déversement a l'aide

d'un absorbant approprié.

Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent

s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou

nationales.

### **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION

INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Conseils pour une manipulation sans danger

Éviter l'inhalation des vapeurs ou des brumes.

Ne pas avaler.

Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.

Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle

et aux consignes de sécurité.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage

sures

Garder dans des contenants proprement étiquetés.

Garder hermétiquement fermé.

Entreposer en prenant en compte les particularités des

législations nationales.

Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Oxydants forts

## GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner



VersionDate de révision:Numéro de la FDS:Date de dernière parution: 05/29/20152.003/22/201666477-00006Date de la première parution: 02/26/2015

#### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	TWA (Brouillard)	5 mg/m³	CA AB OEL
		STEL (Brouillard)	10 mg/m³	CA AB OEL
		VEMP (Brouillard)	5 mg/m³	CA QC OEL
		VECD (Brouillard)	10 mg/m³	CA QC OEL
		LMPT	525 mg/m <sup>3</sup>	CA ON OEL
		TWA	200 mg/m³ (vapeur d'hydrocarbure total)	CA BC OEL
		TWA	200 mg/m³ (vapeur d'hydrocarbure total)	CA AB OEL
Dioxyde de titane	13463-67-7	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m³	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m³ (Oxyde de titane)	ACGIH

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits

Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail. La formation de poussière peut être pertinente lors du traitement de ce produit. En sus des limites d'exposition professionnelle spécifiques à la substance, les limitations d'ordre générales concernant les concentrations de particules dans l'air dans les lieux de travail doivent être prises en compte lors de l'évaluation du risque professionnel. Les limites pertinentes comprennent : Limites d'exposition professionnelle (LEP) selon l'OSHA pour les particules qui ne sont pas régulées autrement 15 mg/m3 – concentration de poussière totale, 5 mg/m3 - fraction respirable ; et la moyenne pondérée dans le temps (MPT) de l'ACGIH pour les particules (insoluble ou faiblement soluble) sans autres précisions de 3 mg/m3 - particules respirables, 10 mg/m3 - particules inhalables.

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

: Utiliser une protection respiratoire adéquate à moins qu'une ventilation locale par aspiration ne soit fournie ou que





Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/29/2015 2.0 03/22/2016 66477-00006 Date de la première parution: 02/26/2015

l'évaluation de l'exposition démontre que les expositions sont

conformes aux directives d'exposition recommandées.

Filtre de type : Particules organiques et vapeur de type organique

Protection des mains

Matériau : Gants résistants aux produits chimiques

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits

chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Le temps de pénétration dans les gants n'a pas été établi. Changer souvent de gants. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à

la fin de la journée.

Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:

Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques

doivent être portées.

S'il y a un risque d'éclaboussures, porter :

Écran facial

Protection de la peau et du

corps

Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base

des données de résistance chimique et d'une évaluation du

potentiel local d'exposition.

Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers,

bottes, etc.)

Mesures d'hygiène : S'assurer que le système de rinçage oculaire et les douches

de sécurité soient situés près de la zone de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant

l'utilisation.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

#### **SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect : liquide

Couleur : havane, opaque

Odeur : plaisante

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : 4.5 - 8.0

Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

Température de solidifica- 13.7 °C

## GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/29/2015 2.0 03/22/2016 66477-00006 Date de la première parution: 02/26/2015

tion/durcissement

Point d'ébullition initial et

intervalle d'ébullition

: 97 °C

Point d'éclair : > 100 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Limite d'explosivité,

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : 1.00 g/cm³

Solubilité

Solubilité dans l'eau : soluble

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

Sans objet

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de

décomposition

Cette substance ou mélange n'est pas classifiée comme auto-

réactive.

Viscosité

Viscosité, cinématique : 12000 - 40000 mm²/s (20 °C)

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un

oxydant.

### **SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

Peut réagir avec les agents oxydants forts.

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Oxydants

## **GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner**



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/29/2015 2.0 03/22/2016 66477-00006 Date de la première parution: 02/26/2015

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

#### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

#### Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation

Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

#### Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

### **Composants:**

#### Distillats légers (pétrole), hydrotraités:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.3 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par inhalation

Remarques: Selon les données provenant de matières

similaires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 3,160 mg/kg

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie cutanée

## Alcools en C10-16, éthoxylés, sulfatés, sels de sodium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie orale

### Cocoamidopropyle bétaïne:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2,335 mg/kg

Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Remarques: Selon les données provenant de matières

similaires

#### Dioxyde de titane:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 6.82 mg/l

Durée d'exposition: 4 h





Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/29/2015 2.0 03/22/2016 66477-00006 Date de la première parution: 02/26/2015

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par inhalation

### Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Produit:** 

Résultat: Pas d'irritation de la peau

## **Composants:**

### Distillats légers (pétrole), hydrotraités:

Évaluation: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### Alcools en C10-16, éthoxylés, sulfatés, sels de sodium:

Résultat: Irritation de la peau

### Cocoamidopropyle bétaïne:

Espèce: Lapin

Méthode: Directives du test 404 de l'OECD

Résultat: Pas d'irritation de la peau

### Dioxyde de titane:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

### Lésion/irritation grave des yeux

Provoque des lésions oculaires graves.

### **Composants:**

### Distillats légers (pétrole), hydrotraités:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

### Alcools en C10-16, éthoxylés, sulfatés, sels de sodium:

Résultat: Des effets irréversibles aux yeux

### Cocoamidopropyle bétaïne:

Espèce: Lapin

Résultat: Des effets irréversibles aux yeux Méthode: Directives du test 405 de l'OECD

### Dioxyde de titane:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

## **GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner**



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/29/2015 2.0 03/22/2016 66477-00006 Date de la première parution: 02/26/2015

#### Sensibilisation cutanée ou respiratoire

#### Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Produit:**

Évaluation: Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

### **Composants:**

### Distillats légers (pétrole), hydrotraités:

Type d'essai: Essai de maximisation Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cobaye Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### Cocoamidopropyle bétaïne:

Type d'essai: Essai de maximisation Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cobaye

Méthode: Directives du test 406 de l'OECD

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

#### Dioxyde de titane:

Type d'essai: Test du ganglion lymphatique local (TGLL)

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Souris Résultat: négatif

### Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Composants:

### Distillats légers (pétrole), hydrotraités:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Aberration chromosomique

Espèce: Rat

Voie d'application: Injection intrapéritonéale

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières

similaires

### Cocoamidopropyle bétaïne:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)





Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/29/2015 2.0 03/22/2016 66477-00006 Date de la première parution: 02/26/2015

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.13/14.

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières

similaires

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de

mammifère, in vitro

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Injection intrapéritonéale

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières

similaires

Dioxyde de titane:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test in vivo du micronucleus

Espèce: Souris Résultat: négatif

### Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

### Dioxyde de titane:

Espèce: Rat

Voie d'application: inhalation (poussière/brume/émanations)

Durée d'exposition: 24 Mois

Méthode: Directives du test 453 de l'OECD

Résultat: positif

Remarques: Le mécanisme ou le mode d'action n'est peut-être pas pertinent pour les humains. La substance est inextricablement liée au produit et ne contribue donc pas au risque d'inhalation

des poussières.

Cancérogénicité - Évaluation : Évidence restreinte de cancérogénicité lors d'études

d'inhalation chez des animaux.

### Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Composants:

### Distillats légers (pétrole), hydrotraités:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une

génération Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion





Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/29/2015 2.0 03/22/2016 66477-00006 Date de la première parution: 02/26/2015

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières

similaires

Incidences sur le : Type d'essai: Développement embryofœtal

développement fœtal Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Cocoamidopropyle bétaïne:

Incidences sur le : Type d'essai: Développement embryofœtal

développement fœtal Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Méthode: Directives du test 414 de l'OECD

Résultat: négatif

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Distillats légers (pétrole), hydrotraités:

Espèce: Rat

NOAEL: > 10.4 mg/l

Voie d'application: inhalation (vapeurs)

Durée d'exposition: 90 jours

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Cocoamidopropyle bétaïne:

Espèce: Rat

NOAEL: 300 mg/kg

Voie d'application: Ingestion Durée d'exposition: 90 jours

Méthode: Directives du test 408 de l'OECD

Dioxyde de titane:

Espèce: Rat

NOAEL: 24,000 mg/kg Voie d'application: Ingestion Durée d'exposition: 28 jours

Espèce: Rat NOAEL: 10 mg/m³

Voie d'application: inhalation (poussière/brume/émanations)

Durée d'exposition: 2 a

Remarques: La substance est inextricablement liée au produit et ne contribue donc pas au

risque d'inhalation des poussières.

## **GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner**



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/29/2015 2.0 03/22/2016 C6477-00006 Date de la première parution: 02/26/2015

### Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Produit:**

Aucune classification de toxicité par aspiration

### Composants:

### Distillats légers (pétrole), hydrotraités:

La substance ou le mélange est reconnu comme présentant des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain ou doit être considéré comme s'il présentait des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain.

### **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### Écotoxicité

#### Composants:

## Distillats légers (pétrole), hydrotraités:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 250 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

EL50 (Acartia tonsa): > 3,193 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

Toxicité pour les algues : EL50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): > 3,200

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

NOELR (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 993 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité

chronique)

NOELR (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): > 70 mg/l

Durée d'exposition: 8 jr

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

Toxicité pour les bactéries : CE50: > 100 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

### Alcools en C10-16, éthoxylés, sulfatés, sels de sodium:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 - 10 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

#### Cocoamidopropyle bétaïne:

## GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/29/2015 2.0 03/22/2016 66477-00006 Date de la première parution: 02/26/2015

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 1.1 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Remarques: Selon les données provenant de matières

similaires

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 6.5 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Desmodesmus subspicatus (Scenedesmus

subspicatus)): 14.7 mg/l Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

EC10 (Desmodesmus subspicatus (Scenedesmus

subspicatus)): 2.1 mg/l Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.135 mg/l

Durée d'exposition: 37 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité

chronique)

NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.932 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les bactéries : CE0 (Pseudomonas putida): 3,000 mg/l

Durée d'exposition: 16 h

Remarques: Selon les données provenant de matières

similaires

Dioxyde de titane:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): > 10,000

ma/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les bactéries : CE50: > 1,000 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

## **GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner**



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/29/2015 2.0 03/22/2016 66477-00006 Date de la première parution: 02/26/2015

### Persistance et dégradabilité

### **Composants:**

### Distillats légers (pétrole), hydrotraités:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 82 % Durée d'exposition: 24 jr

Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

### Alcools en C10-16, éthoxylés, sulfatés, sels de sodium:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

### Cocoamidopropyle bétaïne:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 91.6 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: Directives du test 301B de l'OECD

#### Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

#### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément avec la réglementation

locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur

élimination ou recyclage.

Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

### Réglementation Internationale

#### **UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### **Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

## GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/29/2015 2.0 03/22/2016 66477-00006 Date de la première parution: 02/26/2015

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

**TDG** 

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### **SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

#### Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tab-

leau 2 : VLE)

CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique

CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris

en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.

CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, An-

nexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contam-

inants de l'air

ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes

CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondéréé dans le temps (LMPT)

CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée CA QC OEL / VECD : Valeur d'exposition de courte durée

AICS - Inventaire des produits chimiques de l'Australie; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; CPR - Règlements relatifs aux produits contrôlés; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL -Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS -Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien: IBC -Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile: IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine: IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses: IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la





Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/29/2015 03/22/2016 66477-00006 Date de la première parution: 02/26/2015 2.0

pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques: SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS - Fiche technique de santésécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche

signalétique

: Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu/

Date de révision : 03/22/2016

Les éléments au niveau desquels des changements ont été effectués à la version précédente sont surlignés dans le corps de ce document par deux lignes verticales.

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un quide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F